

CHARDONS BLANCS



CREST-VOLAND

DOMUS
GÉNÉRATION IMMOBILIÈRE

CHARDONS BLANCS

1- SURFACE HABITABLE

ENTREE	3.63	
BUANDERIE / SKI		
ROOM	4.02	
SALON / CUISINE /		
REPAS	33.82	
WC	1.42	
CHAMBRE 1	9.15	1.09
/ SDB	3.18	0.36
SDB	3.41	
CHAMBRE 2	8.91	
DEGAGEMENT	4.75	
SOUS-TOTAL :	66.11	1.45

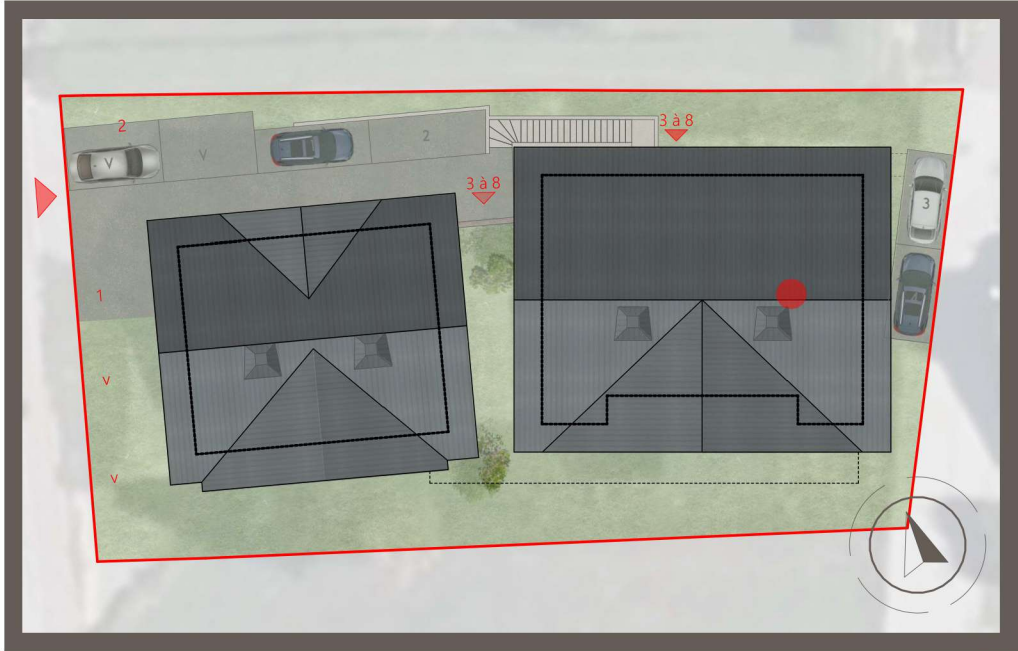
TOTAL : 72.29 m²
0.87 m² (SURFACE H<1.80M)

Y COMPRIS SURFACE <1.80M
PONDRE 60%

SURFACE TOTALE : 73.16 m²

2- SURFACES ANNEXES

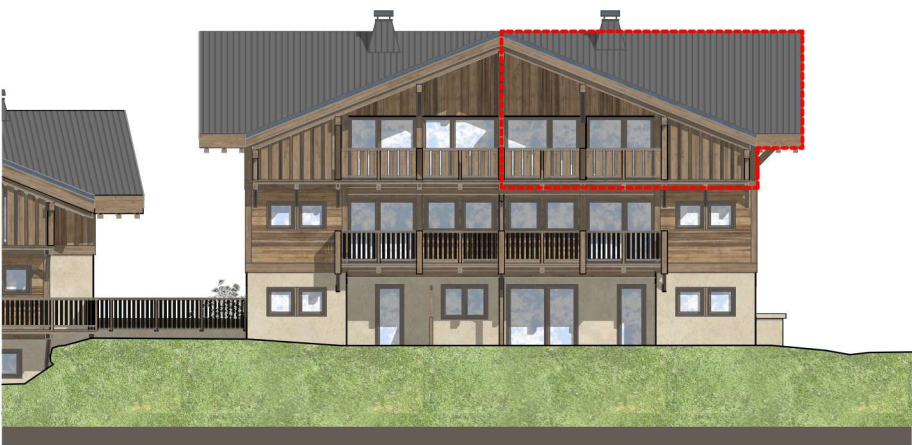
BALCON 16.04



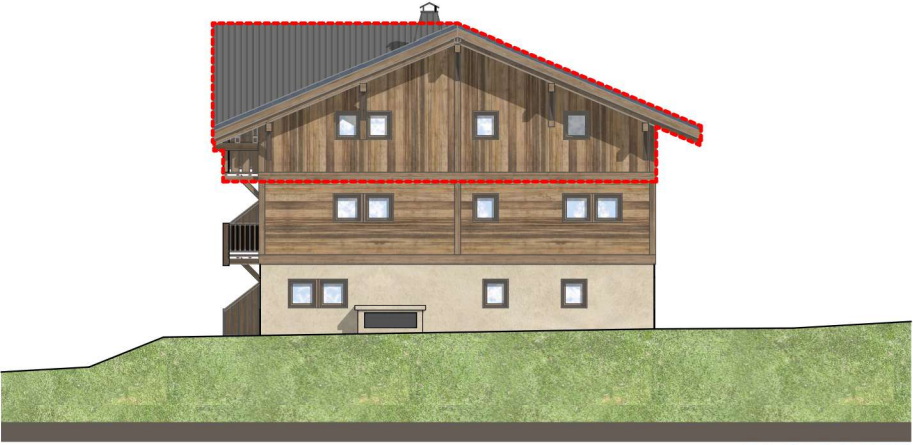
PLAN MASSE



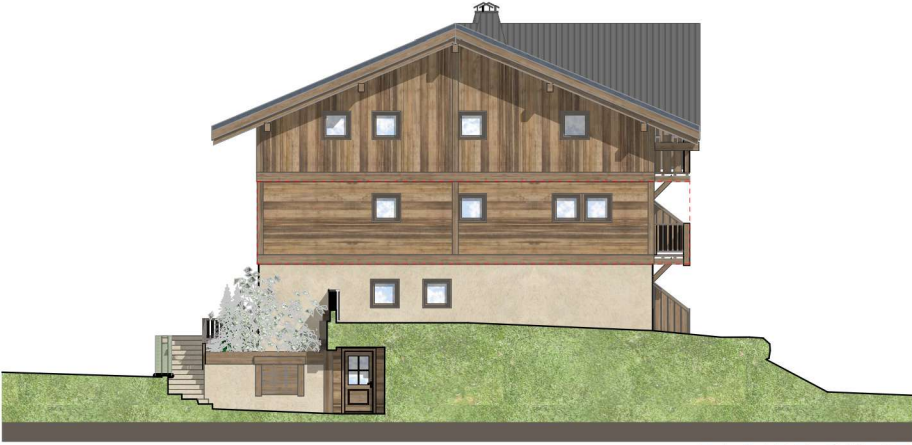
FACADE NORD



FACADE SUD



FACADE EST



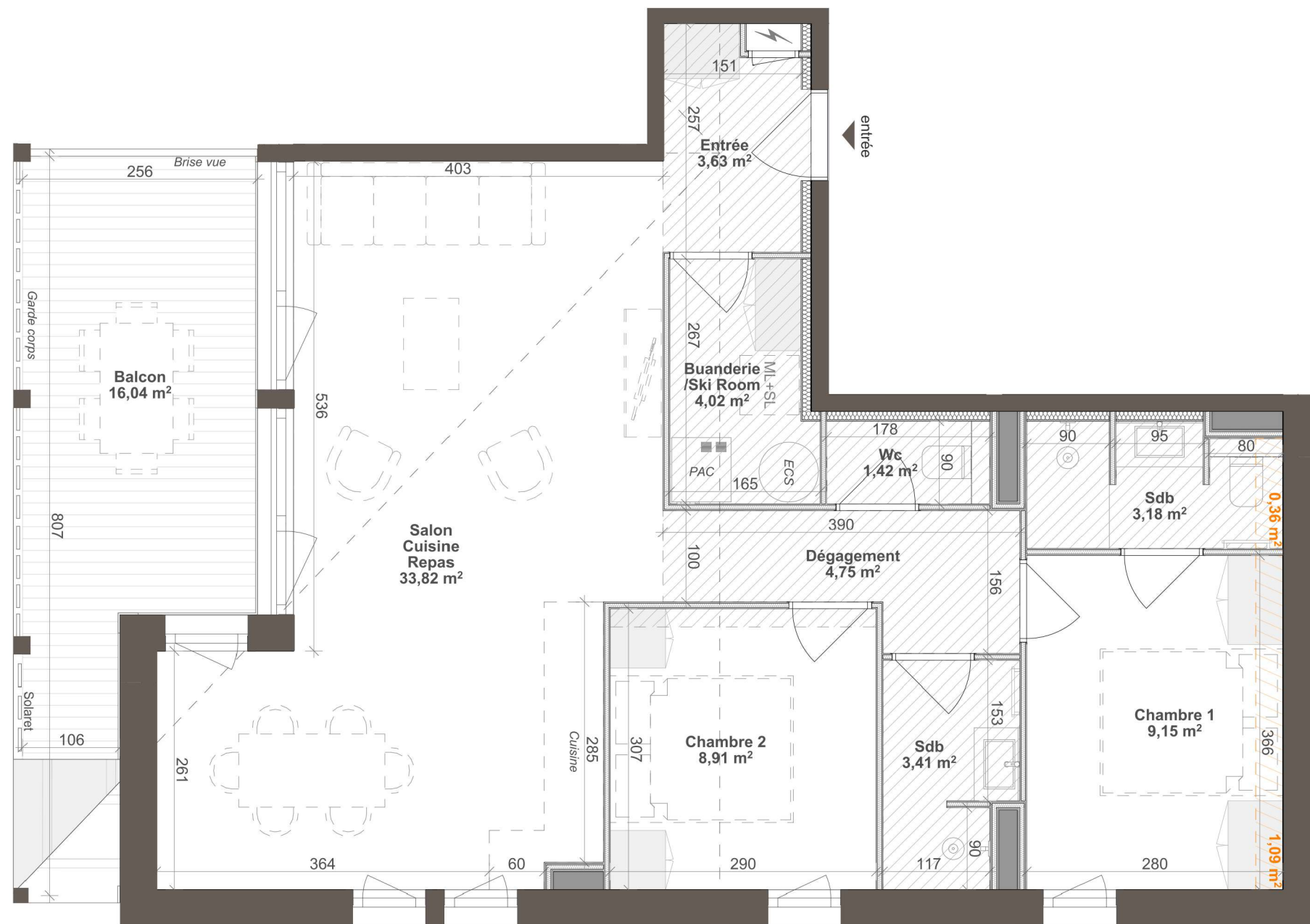
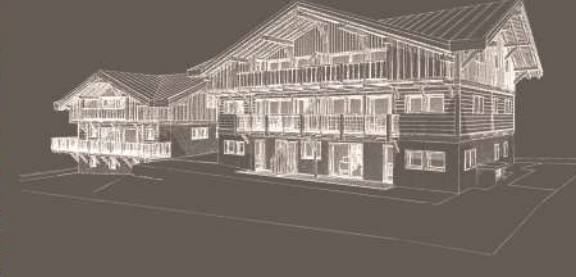
FACADE OUEST

PLAN MASSE ET FACADES - APPARTEMENT 8 ETAGE : COMBLES

Le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces où ils se situent. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine de l'opération est indicative et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement



IMAGES D'AMBIANCE NON CONTRACTUELLES



LEGENDE
FAUX-PLAFOND

A horizontal number line with tick marks at 0, 1, and 2. The segment from 0 to 1 is shaded gray.

ETAGE : COMBLES

DOMUS
GÉNÉRATION IMMOBILIÈRE

Le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des places où ils se situent. Les poutres, les canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et du mobilier sont mentionnés à titre indicatif. L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine de l'appartement est indicative et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.